

Contactez notre référent Handicap via : handicap.ifpschool@ifpen.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de la formation :

Ingénieur spécialisé en Technologies du sous-sol pour des énergies durables

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Élèves titulaires d'un diplôme d'ingénieur

- Il s'agit des élèves admis avec un diplôme de niveau « Bac+5 », habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) pour les établissements français, ou jugé équivalent par un jury ad-hoc pour les établissements étrangers.
- Ces élèves peuvent obtenir le diplôme d'ingénieur spécialisé de l'École en 16 mois dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, incluant deux périodes en entreprise.

Élèves conventionnés bac+4

- Il s'agit des élèves originaires d'établissements (École ou universités) délivrant un diplôme d'ingénieur habilité par la CTI ou équivalent, admis au niveau « Bac+4 » (c'est-à-dire à la fin de leur avant-dernière année d'études d'ingénieur) dans le cadre d'une convention entre leur établissement d'origine et l'École.
- Ces élèves peuvent obtenir le diplôme d'ingénieur de l'École en 22 mois dans le cadre d'un contrat d'apprentissage comportant 3 périodes en entreprise.

Validation des prérequis : [modalités d'admission](#)

- Entretien de recrutement et remise de l'ensemble des justificatifs attendus.

PRÉSENTATION DU PARCOURS, OBJECTIFS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION : [Fiche RNCP](#)

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- [Taux de réussite, d'insertion, d'abandon](#)
- [Taux de satisfaction](#) selon HappyIndex®AtSchool de ChooseMyCompany

SUITE DE PARCOURS :

[Accompagnement aux poursuites de parcours des doctorants](#)

SANCTION(S) DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Remise du diplôme dans le cadre de la validation du parcours